ID: 084-218400877-20231114-DL_815-DE







EXTRAIT DU REGISTRE DES **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 815/2023

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

Nombre de membres

En exercice : 35 Présents : 26

Votants :

PREND ACTE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte publié le :

2 0 NOV. 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre à neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'Orange, légalement convoqué par le maire le huit novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Alphonse Daudet à Orange;

Sous la présidence de Monsieur Yann BOMPARD, Maire.

Etaient présents

M. Yann BOMPARD, M. Denis SABON, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Jonathan ARGENSON, Mme Joëlle EICKMAYER, M. Claude BOURGEOIS, Mme Marcelle ARSAC, M. Xavier MARQUOT, M. Patrice DUPONT, M. Armand BEGUELIN, M. Michel BOUYER, Mme Christiane LAGIER, Mme Christine JOUFFRE, M. Patrick PAGE, Mme Chantal GRABNER, M. Jean-Michel BOUDIER, M. Pierre MARQUESTAUT, Mme Valérie ANDRES, Mme Aline LANDRIN, M. Nicolas ARNOUX, Mme Céline BEYNEIX, Mme Fabienne HALOUI, M. Patrick SAVIGNAN, M. Christian GASTOU, M. Bernard VATON, M. Jean-Pierre PASERO.

Absents représentés

Mme Muriel BOUDIER représenté par Mme Marcelle ARSAC Mme Catherine GASPA représenté par Mme Valérie ANDRES Mme Joëlle CHALANDON représenté par M. Jean-Michel BOUDIER M. Cédric ARCHIER représenté par M. Nicolas ARNOUX M. Jean-Dominique ARTAUD représenté par M. Jonathan ARGENSON Mme Carole NORMANI représenté par M. Bernard VATON M. Ronan PROTO représenté par M. Christian GASTOU

Absentes

Mme Marie-France LORHO Mme Michèle MARGAIN

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Jonathan ARGENSON est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

N° 815/2023

Rapporteur: M. Yann BOMPARD

CONSEIL MUNICIPAL - REMPLACEMENT D'UNE ELUE DEMISSIONNAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le courrier reçu le 6 octobre 2023, Madame Yannick CUER a donné sa démission de sa fonction de conseillère municipale ;

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

ID: 084-218400877-20231114-DL

Publié le 20/11/2023

Vu le courrier reçu le 12 octobre 2023, Monsieur Gilles VIVIEN, suivant CUER, a donné sa démission de sa fonction de conseiller municipal;

Il y a donc lieu de prévoir son remplacement au sein du conseil municipal;

Conformément aux dispositions du Code électoral, Madame Michèle MARGAIN, suivant sur la liste « Orange Avenir » lors des dernières élections municipales, doit être nommée en qualité de conseillère municipale.

A la majorité (5 abstentions : M. Christian GASTOU, Mme Fabienne HALOUI, Mme Carole NORMANI, M. Bernard VATON, M. Patrick SAVIGNAN),

DECIDE

Article 1 : de prendre acte de l'installation, en qualité de conseillère municipale, de Madame Michèle MARGAIN, suivant de liste « Orange Avenir » lors des dernières élections municipales et ainsi de procéder à la modification du tableau du Conseil municipal.

Le Secrétaire de séance Jonathan ARGENSON

p'on Le, Maire ann BOMPARD

URIDIO